

GRÈVE DES MÉDECINS DES PERMIS DE CONDUIRE

Chers confrères,

Nous sommes environ 5000 médecins à siéger dans les commissions médicales du permis dans les Préfectures.

Notre rôle est déterminant dans le fonctionnement de celles-ci, mais manifestement sous-estimé.

La réponse à nos demandes (revalorisation, statuts, conditions de travail,...) sont reçus avec un dédain royal, quand elles sont seulement reçues, par nos autorités de tutelle.

Le prix de ces examens **n'a pas été revalorisé depuis plus de 11 ans (quelques centimes au passage à l'euro**, alors même qu'il devait être réévalué en suivant la valeur du C! (Circulaire du 25/06/1973 ministère du territoire, de l'équipement du logement et du tourisme)

Il y a 4 ans la Secrétaire d'État à la sécurité routière, Mme Cécile PETIT, et, son équipe, que nous avons rencontrées nous avaient demandé de créer un interlocuteur valable pour mener les négociations pour nos diverses demandes. Alors un syndicat des médecins du permis a été créé il y a 2 ans SMACMAC. Depuis cette date, et, malgré tous nos efforts, nous avons été, soit ignorés soit vaguement reçus, et, nos légitimes revendications ont été refusées pour toutes sortes de motifs. Notre travail a même été montré du doigt et un audit a été commandé à notre rencontre pour déterminer la qualité de notre travail !!..

Nous pensons que pour être pris au sérieux, et, enfin faire entendre notre voix, il faut refuser d'être à ce point déconsidéré.

Les sommes qui proviennent de notre activité au sein des commissions ne représentent qu'une faible partie de nos revenus, alors que notre rôle revêt une importance capitale pour la circulation routière. Et au nom du respect des engagements liant les parties en présence il est primordial de réclamer un statut et une rémunération juste et fidèle aux engagements.

Le gouvernement nous propose des réunions pour discuter de nos revendications, le calendrier prévu a tout pour nous enliser dans d'interminables réunions et discussions qui n'ont d'autre but que de gagner du temps et servir le jeu électoral. Il faut imposer dès à présent un aboutissement de nos revendications tarifaires (quitte à s'accorder un délai supplémentaire pour les autres aspects de nos revendications: statuts, retraites, conditions d'exercice).

Dans les Pyrénées Orientales, les médecins du permis sont tous regroupés depuis longtemps au sein d'une association (AMPEC66 - Association des Médecins du PERmis de Conduire du 66) Nous avons débuté une grève illimitée des examens en commission des permis de la préfecture à compter du 02/05/2011 pour signifier clairement que nous n'acceptons pas cet état de fait. Nous avons cependant préféré ne pas mettre en difficulté les professionnels de la route en conservant les consultations au cabinet.

Les médecins de la préfecture d'APT (84) sont également en grève, mais eux depuis le 1er Janvier 2011.

Nous vous invitons, tous, à organiser une réunion des médecins du permis dans votre département et faire voter la même grève : URGENT MAINTENANT . Il serait souhaitable que le plus grand nombre de départements se joigne à nous pour donner encore plus de poids à cette revendication et l'aider à aboutir.

Nous sommes certains que nous n'auront rien sans montrer notre détermination à faire aboutir nos revendication.

Pour l'AMPEC 66, Thomas SEDAGHAT
thomas.sedaghat@wanadoo.fr
04 68 53 42 97

PS les confrères qui voudraient monter une association dans leur département peuvent nous demander les statuts de la nôtre pour modèle.